

Libreville, le 24 février 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ambassadeur du Japon Masao KOBAYASHI et Madame Rolande MOUBOUASSI NZIENGUI, Directrice de l'Ecole Publique de Bellevue 1A, ont procédé le mardi 24 février 2015 à la cérémonie de signature de contrat de don pour le « Projet de Réfection et d'Equipement de l'Ecole Publique de Bellevue 1A » financé par le Japon pour un montant de plus de 58.317 € soit plus de 38 millions de Francs CFA dans le cadre du programme de la coopération bilatérale dénommé les «Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine ».

La cérémonie de signature de contrat de don s'est déroulée en présence de Son Excellence Monsieur Calixte Isidore NSIE EDANG, Ministère Délégué chargé de l'Enseignement Technique et Professionnel, Monsieur Jacques Denis TSANGA, Gouverneur de la Province de l'Estuaire, l'honorable Jean-Claude SIMEPOUNGOU, Député du 2^e siège du 3^e Arrondissement et Monsieur Félicien KIMBIRIMA NTARI, Directeur de l'Enseignement Primaire.

Le Gouvernement du Japon attache une importance particulière aux projets fondés entre autres sur le bien-être des populations par l'amélioration des conditions de vie. C'est ainsi qu'il a répondu favorable à la demande du Direction de l'Ecole Publique de Bellevue 1A pour le financement d'un projet de réaménagement de l'Ecole Publique de Bellevue 1A.

Bientôt l'Ecole Publique de Bellevue 1A disposera grâce à l'appui du Japon, de structures rénovées et adéquates l'apprentissage des enfants ; de nouveaux équipements viendront faciliter et améliorer la transmission des connaissances.

Ce projet permettra la réfection complète de deux (2) bâtiments ; la fabrication de 110 tables-bancs avec 6 tableaux, 15 bureaux et chaises, 13 placards, la fabrication et l'installation de 13 portes complètes avec grilles de protection et l'installation d'une sonnerie.

En accordant son aide financière pour le réaménagement de l'Ecole Publique de Bellevue 1A, le Gouvernement du Japon entend permettre aux élèves de disposer d'un meilleur confort d'apprentissage et ainsi de développer et de favoriser l'éducation surtout celle des jeunes gabonais nécessaire à l'édification d'un pays émergent.